



RAPPORT D'ACTIVITES 2012



Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Métropole bordelaise & Gironde



Document validé par l'Assemblée Générale du 26 février 2013

La Présidente : Laure CURVALE



SOMMAIRE

1	STRATEGIE TERRITORIALE : INNOVATION, VEILLE, PROSPECTIVE	3
1.1.	EXPERTISE CLIMAT ENERGIE	3
1.2.	OBSERVATOIRE CLIMAT ENERGIE ET BILANS ENERGETIQUES DE TERRITOIRES.	4
1.3.	PLANIFICATION ENERGETIQUE « FACTEUR 4 »	5
2	PROGRAMMATION : AIDE A LA DECISION, SOUTIEN TECHNIQUE	6
2.1.	ECONOMIES D'ENERGIE AUPRES DES COLLECTIVITES : CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE	6
2.2.	ECONOMIES D'ENERGIE AUPRES DES CONSEILS SYNDICAUX DE COPROPRIETES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE	7
2.3.	ACCOMPAGNEMENT PRE-OPERATIONNEL AUPRES DES BAILLEURS	8
2.4.	ACCOMPAGNEMENT PRE-OPERATIONNEL DE PROJETS ENR	9
2.5.	ACCOMPAGNEMENT PRE OPERATIONNEL AUPRES DES COLLECTIVITES	9
3	RESEAUX : ECHANGES, COORDINATION ET ANIMATION	10
3.1.	ANIMATION FILIERE BOIS ENERGIE	10
3.2.	GROUPE DE TRAVAIL GEOTHERMIE PROFONDE	11
3.3.	COORDINATION COPROPRIETES	11
3.4.	PROGRAMME EUROPEEN SERPENTE	12
3.5.	RESEAU FLAME	12
4	INFORMATION : DIFFUSION ET SENSIBILISATION	13
4.1	ORGANISATION DE MANIFESTATIONS	13
4.2	DIFFUSION	13
5	BILAN FINANCIER 2012	15
5.1	DEPENSES D'EXPLOITATION	15
5.2	RECETTES D'EXPLOITATION	15
6	VIE DE L'ASSOCIATION	16
6.1	L'EQUIPE SALARIEE	16
6.2	VIE DE L'ASSOCIATION	16

1 Stratégie territoriale : innovation, veille, prospective

1.1. Expertise Climat Energie

Les Plans Climats Energie Territoriaux



L'Alec assure un rôle d'accompagnement stratégique, d'observation et d'évaluation des politiques «climat-énergie- » pour

les collectivités locales de la Gironde et le Conseil Régional.

Les différents avis et retours de l'Alec ont permis d'alimenter des réflexions stratégiques au niveau :

- Des plans d'actions PCET,
- Du diagnostic de territoire (GESCOT) de la métropole bordelaise,
- De la mise en place et l'accompagnement d'un PIG¹ Climat (habitat individuel et collectif, élaboration de scénarios de subventions d'aides ...) avec en préfiguration un appel à Petits Projets Innovants (PPI) sur la réhabilitation de maisons individuelles,
- Du schéma directeur ENRR ²de la Communauté des Communes de l'Estuaire.

D'un point de vue opérationnel, l'ALEC continue d'accompagner le déploiement des actions du Plan Climat communautaire et en particulier la démarche Cit'ergie.

Cit'ergie® est un label destiné aux collectivités (communes et intercommunalités) qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques.

L'Alec a accompagné la CUB et la ville de Pessac.



Remise du label Cit'ergie CUB lors des 14^e Assises de l'Energie.

Urbanisme et Energie



Dans le cadre de la révision du PLU 3.1, de la mise en œuvre de l'outil GESCOT par le Sysdau et de l'INTERSCOT « ENR » piloté par le Conseil Général de la Gironde,

l'Alec a fourni des indicateurs énergétiques locaux et a accompagné les réflexions pour la prise en compte des questions énergétiques dans l'élaboration ou la révision d'outils d'urbanisme.

PIG communautaire

Le PIG communautaire doit être relancé courant 2013. Il est envisagé conformément au plan climat de la CUB de faciliter une aide communautaire pour la rénovation énergétique des logements. L'Alec travaille sur un *cahier des charges techniques* ainsi que sur la *gouvernance* pour accompagner et suivre dans la durée les maîtres d'ouvrage qui s'engageraient dans ce type de travaux.

¹ Programme d'Intérêt Général

² ENergie Renouvelables et de Récupération

1.2. Observatoire Climat Energie et bilans énergétiques de territoires.

L'Alec a consolidé et actualisé les **bilans énergétiques et GES du territoire girondin et communautaire**.

La mise à jour du bilan énergétique CUB avec les **données 2010** a ainsi permis de suivre l'évolution des consommations énergétiques par secteur d'activité mais aussi par type d'énergie sur le territoire communautaire.

L'Alec a ainsi développé une méthodologie basée sur l'obtention de données réelles, permettant d'avoir une connaissance la plus exacte possible des territoires concernés. Cette méthodologie permet par ailleurs la comparaison avec des échelles supra-territoriales, notamment avec le bilan énergétique de la France publié par le MEDDE³, et peut être déclinée à une échelle infra-territoriale (échelle communale).

Par ailleurs, l'Alec a initié un groupe « d'interprétation des données » du bilan énergétique de la CUB. Ce groupe de travail se poursuivra sur l'année 2013 et s'ouvrira à de nouveaux experts, notamment pour l'approfondissement et la consolidation d'informations sur l'industrie, l'électricité (transport, distribution, consommations et pointe) et la production locale d'énergie.

ORECCA : Observatoire Régional Energie Changement Climatique Air

Dans le cadre de son partenariat avec l'ORECCA, entamé fin 2011, l'Alec a réalisé un **bilan énergie et GES**⁴ (gaz à effet de serre) de l'Aquitaine sur l'année 2010.

Ce bilan constitue la première étape de la partie énergie-GES de l'Observatoire et se doit donc d'être poursuivi et affiné en fonction des données réelles que l'Observatoire sera susceptible de récupérer des différents partenaires.

Cet état des lieux de la situation énergétique régionale a permis de réaliser un premier **inventaire des émissions de gaz à effet de serre**, notamment celles de CO₂ (énergétiques), à partir des consommations énergétiques finales. Celles-ci s'élèvent pour 2010 à environ **18 900 kt CO₂**.

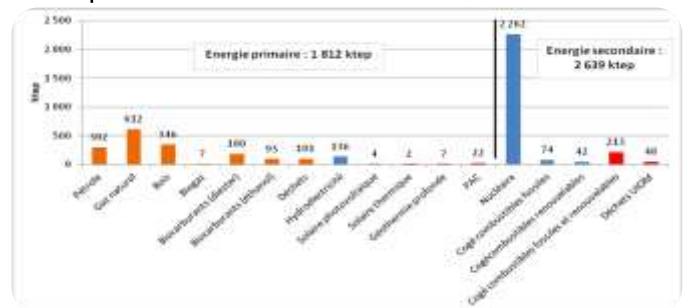
³ Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

⁴ Rapport Alec « BILAN ENERGETIQUE ET GAZ A EFFET DE SERRE DE L'AQUITAINE » (Année de référence : 2010 / Année de version : 2012)

Le territoire aquitain est dépendant à plus de 60 % des énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz). Avec environ 15% de la consommation totale, les énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) locales consommées sur le territoire de la Gironde correspondent majoritairement à l'utilisation de bois-énergie.

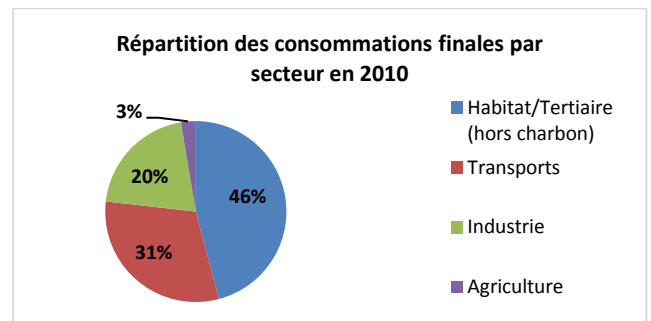
Repères Bilan énergétique et GES Aquitaine

Figure 1 : Production d'énergie primaire et d'énergie secondaire en Aquitaine en 2010



Les productions d'énergie primaire et secondaire¹ s'élèvent respectivement à 1 812 ktep et 2 639 ktep, tandis que la consommation d'énergie finale en 2010 représente 8 538 ktep.

Figure 2 : Consommations d'énergie finale en Aquitaine en 2010



Les consommations d'énergie finale¹ sont dues à **46 % au secteur de l'habitat/tertiaire**, puis aux secteurs des transports (31 %) et de l'industrie (20 %). Avec 3 %, les consommations du secteur agricole sont minoritaires.

1.3. Planification énergétique « facteur 4 »

Le travail de l'Alec, en collaboration avec l'a-urba, s'est attaché jusqu'à présent à étudier l'allocation des ressources énergétiques renouvelables et de récupération aux besoins thermiques du parc bâti, à l'échelle de la métropole bordelaise. Il s'agit d'un travail aussi bien stratégique qu'au service des projets.

Un *rapport de synthèse*, assorti d'une fiche technique « réseau de chaleur », et d'une note de quatre pages⁵, a permis de poser les grands principes de la planification à l'échelle communautaire.

La réalisation d'études d'opportunité, contributions aux projets locaux sous la forme d'un « *Porter à connaissance énergie-urbanisme* » sur les quartiers et sites à enjeux, a permis de regarder l'opportunité de desserte et/ou de réhabilitation énergétique, en cohérence avec les premiers principes de la planification énergétique, ainsi qu'avec les composantes existantes du territoire, et de donner une application concrète au travail de planification énergétique.

Au cours de l'année 2012, cette approche locale sur des sites à enjeux a pu être réalisée sur deux secteurs :

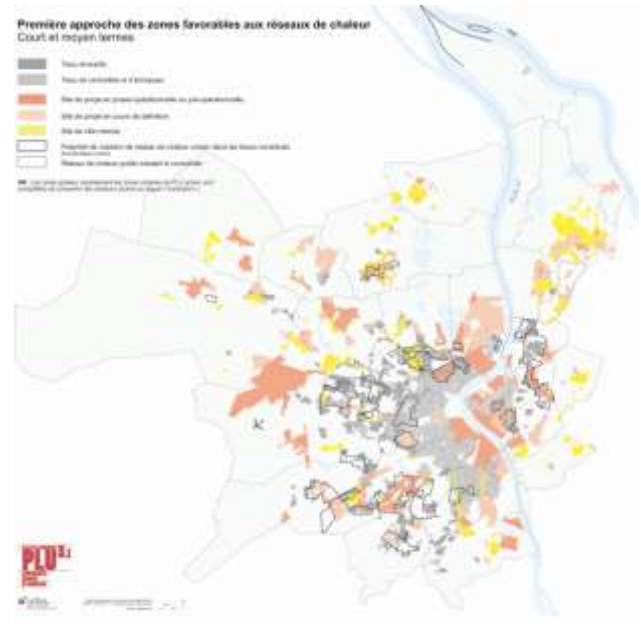
- le secteur Saint-Jean-Belcier de l'OIN Euratlantique,
- la Plaine Rive Droite.

Un travail *d'identification des sites potentiels pour l'implantation de réseaux de chaleur urbains (RCU)* dans les tissus constitués de la CUB a également été réalisé.

Cette identification s'appuie sur une spatialisation des gros consommateurs énergétiques de la CUB (équipements, copropriétés HLM et privées) et une quantification de leurs besoins de chaleur. Les zones où l'on observe une concentration de gros consommateurs sont alors identifiées comme secteurs privilégiés de RCU.

23 sites potentiels ont été ainsi caractérisés pour la création de RCU dans les tissus constitués de la CUB hors Bordeaux centre, en complément des trois RCU publics existants des Hauts-de-Garonne, du campus universitaire de Talence et de Saint-Médard-en-Jalles.

Figure 3 : cartographie schématique des « zones favorables aux réseaux de chaleur »



Cette analyse permet de renforcer l'accompagnement du PLU 3.1 sur les sites « d'intensification urbaine ».

⁵ Documents finalisés en cours de mise en page

2 Programmation : aide à la décision, soutien technique

L'Alec oriente les collectivités, les conseils syndicaux de copropriétés et les bailleurs dans leurs opérations de maîtrise de l'énergie. Avec l'élaboration de conseils techniques et de plans d'actions, elle participe ainsi à la mise en œuvre de leur stratégie énergétique.



2.1. Economies d'énergie auprès des collectivités : Conseil en Energie Partagé

Le financement de ce dispositif par les membres fondateurs de l'Alec **à hauteur de 35 %** permet aux collectivités d'engager des actions « Energie-Climat » et d'accéder aux objectifs du Facteur 4 sur leur territoire.

Ainsi, le dispositif CEP est engagé auprès de **14 communes et 4 communautés de communes** sur une période pluriannuelle. (cf Annexe 1)

Il est animé par deux conseillers référents énergie mutualisés entre plusieurs communes.



Figure 4 : Pluri-annualité du CEP

Après quatre années de suivi, l'Alec a proposé un rendu de ce dispositif à travers un Atelier le 28 novembre 2012 à Saint-Médard en-Jalles.

La mission CEP de l'Alec est un outil de connaissance du territoire favorisant *l'émergence de projets opérationnels* tels que :

- l'identification des opportunités d'intégration des ENR, comme par exemple la mise en place de chaufferies bois et de réseaux de chaleur
- l'accompagnement des politiques territoriales ambitieuses telles que le « TEPOS »

Repères

» Economies d'énergie liées aux travaux depuis 2009 :

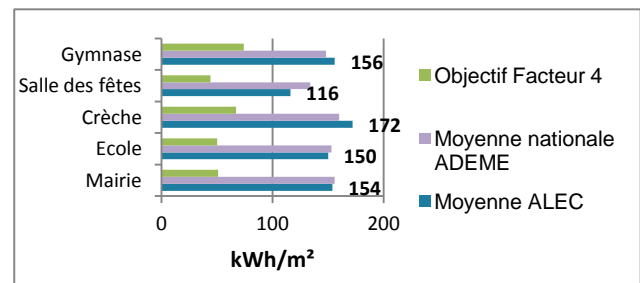
236 bâtiments = 103 000 m² chauffés

1 400 MWh, soit environ 110 000 € / an

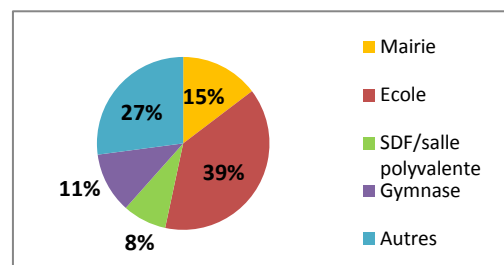
Temps de Retour Brut sur Investissement : 5 ans

» Emissions de GES évitées depuis 2009 : **3 500 tonnes**

» Répartition des consommations par type de bâtiments



» Consommations moyennes par m²



- l'accompagnement de la **politique bois-énergie** avec la mise en place du **Groupe départemental d'animation de la filière bois énergie** (en partenariat avec le SIPHEM).

Le travail de l'Alec permet également aux collectivités d'engager des travaux ouvrant droit aux *Certificats d'Economie d'Energie (C.E.E.)*.

» Sur **16 GWh cumac**, soit 65 000 € (au prix de vente en 2011) répertoriés, **7 GWh cumac** ont été valorisés pour un montant très inférieur au potentiel (18 000 €).

2.2. Economies d'énergie auprès des Conseils syndicaux de copropriétés du territoire communautaire



Sur la CUB, 1 371 copropriétés de plus de 20 logements, dont 38% construites avant 1980



Cet accompagnement a pour but d'aider les copropriétés à réaliser des travaux ou améliorations véritablement adaptés à leurs situations, en vue de réaliser des économies d'énergie.

Les copropriétés sont accompagnées en fonction de leur enjeu énergétique et du potentiel d'économie d'énergie mobilisable, de la configuration des bâtiments, de l'implication de la totalité des membres du Conseil Syndical, etc.

Les modalités de cet accompagnement, précisées dans une *Charte d'engagement*⁶, prennent en compte les contacts et l'animation de proximité avec les conseils syndicaux et les copropriétaires mais également l'aide à la décision sur la *rénovation du bâti et des équipements de chauffage* (visites sur site, bilan énergétique effectué par le conseil syndical, suivi de recommandations de travaux et le cas échéant accompagnement travaux et financements envisageables). L'Alec prend soin d'agir en complémentarité avec les acteurs de la copropriété (ADIL, PACT, AGRSO) et d'assurer un relais avec les réseaux « EIE » et le programme PIG de la CUB.

Depuis mars 2012, date à laquelle la mission d'accompagnement copropriétés a été lancée sur la

CUB, l'Alec travaille auprès de **13 copropriétés du territoire communautaire** et a été en contact avec 4 autres copropriétés hors CUB (Libournais et Bassin d'Arcachon).

Figure 5: Répartition communautaire des copropriétés suivies par l'Alec

Nombre logements	Ville
76	Bordeaux
58	Bordeaux
2 + 800m ² de bureaux	Bordeaux
88	Bordeaux
92	Talence
35	Bordeaux
120	Le Bouscat
300	Pessac
36	Bordeaux
1000	Mérignac/Pessac
124 + 80	Pessac
80	Talence
60	Lormont

L'Alec, en répondant aux urgences des copropriétaires, arrive à faire réaliser des économies financières, notamment par la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie, et énergétiques avec la mise en place de chaudières performantes. Elle répond ainsi aux attentes des conseils syndicaux en créant du lien et de la confiance, ce qui fait d'elle, un acteur incontournable pour les conseils syndicaux qui se sensibilisent aux problématiques énergétiques et engagent une démarche vers la rénovation de leur patrimoine.

⁶ La copropriété adhère à l'Alec, 1 euro par logement par année d'accompagnement.



Les suites de l'accompagnement des copropriétés du Burck

L'Alec a finalisé son accompagnement de proximité sur les 6 copropriétés du Burck (Mérignac- Pessac) en février 2012.

Les bilans des permanences ont été présentés aux élus, aux syndicats et aux présidents des conseils syndicaux. Les villes de Mérignac et Pessac ont engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « rénovation » pour les copropriétés du Burck..

L'Alec, s'est donc coordonnée avec la chargée de mission OPAH recrutée sur la Ville de Mérignac, et a assuré un appui technique au cahier des charges pour une étude complémentaire.



Rapport Alec février 2012: Bilan de l'accompagnement des copropriétés du Burck

2.3. Accompagnement pré-opérationnel auprès des bailleurs

L'Alec accompagne et mobilise les bailleurs sociaux sur la problématique de rénovation thermique de leur patrimoine.

L'objectif est de trouver des solutions performantes en matière de solutions de desserte énergétique, de recours aux ENR&R et de réfléchir à des indicateurs d'efficacité énergétique dans un plan stratégique de patrimoine.

L'Alec a ainsi pu mettre en évidence d'éventuelles *solutions de desserte énergétique pour les résidences Chataigneraie et Arago gérées par DOMOFRANCE*. Il apparaît ainsi que la solution de raccordement à un réseau public de chauffage urbain est la plus intéressante sur le long terme.

La présence de copropriétés, de zones de projets, d'équipements et de bâtiments publics à proximité, ainsi que les réflexions menées par les collectivités, notamment la CUB à travers ses engagements en matière de politique énergie-climat, pourraient permettre le développement d'un réseau public de chauffage urbain à Pessac.





2.4. Accompagnement pré-opérationnel de projets ENR

L'ALEC engage les collectivités à s'engager dans facteur 4, identifie les opportunités de projets ENR et accompagne ces projets.

Sur la collectivité de **Saint-Loubès**, l'Alec a proposé des mesures techniques à mettre en œuvre afin de réduire les consommations et les dépenses associées à l'exploitation d'un bâtiment et d'en améliorer le confort thermique. L'opportunité d'intégrer des énergies renouvelables a également été proposée.

Dans le cadre de son plan climat-énergie « Défi aquitaine climat » adopté le 19 décembre 2011, le Conseil Régional d'Aquitaine a affirmé son engagement dans la voie de la décentralisation énergétique, en accompagnant les territoires à devenir plus sobres, autosuffisants et approvisionnés à 100 % en énergies renouvelables.

L'Alec, partenaire du dispositif TePos, a ainsi accompagné deux collectivités à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt *TePos*, visant à sélectionner des territoires aquitains qui souhaitent devenir pionniers. Les Communautés de Communes de l'Estuaire et de Bourg en Gironde ont été retenues et seront intégrées respectivement sur les 1^{ère} et 2^{ème} phases du dispositif.



Repères

8 territoires TePos en Aquitaine en 2012

La Communauté de Communes de l'Estuaire (33), la CDC de Bourg-sur-Gironde (33), le Syndicat Intercommunal du Haut Entre Deux Mers (33), la CDC de Mimizan (40), la CDC de la Haute Landes (40), la CDC Côte Landes Nature (40), la CDC du Gabardan (40), et enfin, la CDC de Garazi Baigorri (64).

2.5. Accompagnement pré opérationnel auprès des collectivités

L'Alec participe au suivi d'études en cours au sein du territoire communautaire. Elle apporte ses connaissances de terrain et ses expériences, issues de son travail (planification énergétique facteur 4, bilans énergétiques, etc.) et de son réseau local d'acteurs.

L'Alec effectue également une veille technique pour alimenter les réflexions de ces études.

Quelques études en cours que l'on peut citer :

- Accompagnement à l'étude sur la prise de compétence réseau de chaleur par la CUB.
- Contribution au cahier des charges de l'étude de réseau de chaleur à Pessac.
- Contribution au cahier des charges de l'étude prospective de choix énergétiques pour les bus de la CUB.

- Plaine Rive Droite : participation à un atelier énergie ayant débouché à la réalisation du « porter à connaissance » (cf.1.3).
- Contribution au choix énergétique du Programme d'Aménagement d'Ensemble de Pessac L'Artigon (chaufferie collective).
- Contribution au cahier des charges de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur sur Mérignac centre.

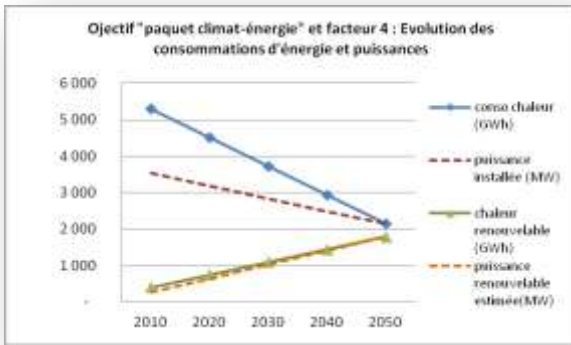


Figure 6 : scénario ALEC : évolution des besoins en chaleur sur la CUB

A noter que d'après le scénario ci-dessus élaboré par l'Alec, la déclinaison du paquet énergie-climat pour le parc bâti sur le territoire de la CUB reviendrait à développer des réseaux de chaleur alimentés en énergie renouvelable à un rythme de 40 MW de puissance installée par an jusqu'en 2020.

3 Réseaux : échanges, coordination et animation

3.1. Animation filière bois énergie

Le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Régional d'Aquitaine et l'ADEME ont décidé de mettre en place une animation de la filière bois énergie au niveau du département.

Cette animation est portée par l'Alec et par le SIPHEM (Syndicat Mixte Interterritorial du Pays du Haut Entre deux Mers) depuis 2012 afin de mutualiser leurs moyens et leurs compétences pour offrir aux collectivités le soutien nécessaire pour mener à bien leurs projets bois énergie.

Le résultat de cette collaboration est la création d'un groupe d'animation départemental bois énergie qui a pour objectifs de :

- Accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches
- Améliorer la connaissance du territoire en matière de bois énergie
- Promouvoir l'émergence de nouveaux projets



L'Alec, dans la poursuite du travail entamé en 2011, a accompagné le **Pays de la Haute Gironde** dans la structuration et l'animation bois énergie sur son territoire. Elle a ainsi mené une analyse⁷ sur :

- L'état des lieux de la filière bois énergie sur le territoire de la Haute Gironde
- Le gisement brut bois énergie disponible
- L'approvisionnement : recensement et analyse des structures existantes
- L'état des lieux de la demande actuelle et potentielle.

De plus, à partir de *notes d'opportunité* permettant d'évaluer l'intérêt global d'un projet bois énergie, l'Alec a permis d'orienter **10 collectivités** suivies en CEP sur l'intégration d'ENR et de réseaux de chaleur.

La commune de **Générac** est ainsi en phase de réalisation de son projet bois énergie.

Contexte départemental

- Il existe peu d'installations de chauffage collectif et de réseaux de chaleur au bois-énergie.
- Les réseaux de chaleur sont incontournables pour répondre aux objectifs internationaux, nationaux et locaux (F4, 3 x 20, PCET CG, CUB, SRCAE).
- Les ressources forestières sont importantes mais sous-exploitées ou en conflits d'usage.
- Le secteur manque d'animation et de soutien aux porteurs de projet.
- Le potentiel de développement des réseaux de chaleur bois-énergie est important tant en milieu rural qu'urbain (ex. 700 000 Van à moyen et long terme sur le territoire de la CUB, source ALEC).

⁷ Rapport du 12 avril 2012 « Filière Bois énergie en Haute Gironde ».

3.2. Groupe de travail géothermie profonde

L'Alec poursuit également l'animation du groupe de travail qui réunit l'ensemble des acteurs de la géothermie profonde sur la CUB, pour *échanger des bonnes pratiques* et permettre d'avoir une *vision d'ensemble des projets* sur les puits existants comme sur les nouveaux projets.

L'Alec propose d'organiser des réunions techniques avec les partenaires institutionnels pour avancer sur deux sujets spécifiques :

- La modélisation thermique et hydrodynamique du sous-sol, pour avoir une connaissance du potentiel géothermique sur la CUB
- La valorisation en eau potable des prélèvements géothermiques, solution envisageable en substitution à la réinjection, dès lors que la compétence eau et géothermie relève du même gestionnaire. Trois gestionnaires pourraient être concernés localement par cette double compétence : le Sigdu (université), le ministère de la défense (BA106) et la CUB (pour de nouveaux forages qu'elle exploiterait).

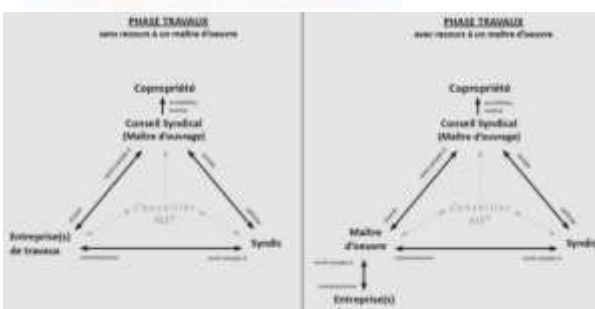
3.3. Coordination copropriétés



» **Présentation** aux membres des conseils syndicaux et syndic de la démarche de rénovation des copropriétés dans le cadre du Grenelle.



» **Témoignage** lors de deux formations organisées par ADEME « Amélioration de la performance énergétique des copropriétés, le rôle essentiel des CIE »



» **Participation** dans le réseau national FLAME au groupe Copropriétés- Elaboration d'un Vade-mecum Copropriétés.

Les intervenants principaux en phase « travaux » (sans ou avec maître d'œuvre) dans le cadre d'un projet de rénovation en copropriété. *ALEC Grand Lyon Juillet 2012.*

3.4. Programme européen SERPENTE



Il s'agit d'un nouveau projet de partenariat européen sur les *bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique pour la*

renovation des bâtiments publics.

Dix partenaires européens mutualisent leurs expertises pendant trois ans afin d'échanger, évaluer puis mettre en application des bonnes pratiques pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le projet s'articule autour de **cinq groupes de travail par typologie de bâtiment** : les bâtiments historiques, le logement social, les bureaux, les équipements sportifs et les établissements scolaires.

Les pratiques seront évaluées sur plusieurs critères (caractéristiques des bâtiments, politiques publiques, aspects législatifs, financements, technologies et usagers). Afin de dépasser le stade du bâtiment démonstratif, le projet s'attachera à la reproductibilité des pratiques dont l'efficacité aura été mesurée.

L'Alec s'est positionnée plus spécifiquement sur les **typologies bâtiments historiques et logement social** (dont elle coordonne le groupe de travail).

En outre, un certain nombre de retombées locales sont attendues. Un inventaire des pratiques locales va permettre une meilleure connaissance du territoire. La réalisation d'un portfolio de bonnes pratiques permettra d'aider les décideurs dans leurs choix. L'agence elle-même tirera bénéfice de l'examen et du perfectionnement des méthodes d'évaluation et de transfert ; le projet revêtant aussi un objectif d'amélioration des compétences internes.

Structure	Pays
Florentine Energy Agency	Italie
City of Malmö	Suède
ALEC métropole bordelaise et Gironde	France
Cyprus Energy Agency	Chypre
Urban Centre - Brussels Energy Agency	Belgique
Slovak University of Technology in Bratislava	Slovaquie
Barcelona Provincial Council	Espagne
Energy Agency of Vysocina	Rép. Tchèque
Metropolitan Association of Upper Silesia	Pologne
Cork County Council	Irlande

Programme SERPENTE : 10 partenaires européens

3.5. Réseau FLAME



En 2012, l'action de la Fédération s'est renforcée avec l'arrivée d'une coordinatrice, salariée permanente. Elle a pour mission d'aider à une plus grande reconnaissance des agences adhérentes à FLAME afin de faire valoir leur rôle dans la transition énergétique, de favoriser les échanges au sein du réseau et enfin de renforcer la collaboration avec d'autres réseaux nationaux et européens.

échanges au sein du réseau et enfin de renforcer la collaboration avec d'autres réseaux nationaux et européens.

» Echanges de bonnes pratiques et participation à des groupes de travail :

- Réalisation de **Vade-mecum** pour les groupes de travail Copropriétés et Urbanisme ainsi qu'un Vade-mecum sur ce qu'est une ALEC dans le cadre de la convention ADEME.
- Participation au groupe de travail Communication pour le nouveau logo, la nouvelle charte graphique et le cahier des charges du nouveau site Internet.



4 Information : diffusion et sensibilisation

4.1 Organisation de manifestations

L'Alec organise régulièrement des manifestations dont les thématiques sont en lien avec le programme d'actions annuel de l'Agence ou permettent l'émergence de sujets spécifiques.

Avec 28% des consommations énergétiques de la CUB et 30% des émissions de CO₂, la question du transport représente un enjeu majeur face aux défis environnementaux : climat, énergie, pollution. L'Alec a ainsi proposé, avec la **Conférence véhicules propres**, un état des lieux et les perspectives offertes par les véhicules "non polluants" comme alternative aux véhicules terrestres motorisés.



70 participants et 16 intervenants



Conférence véhicules propres le 19 juin 2012
à Bordeaux



60 participants et 8 intervenants



Atelier CEP le 28 novembre 2012
à Saint-Médard-en-Jalles

4.2 Diffusion



L'Alec a engagé en 2012 une réflexion visant à organiser ses actions de communication.

Cette réflexion a abouti dans un premier temps à l'adoption d'un **nouveau logo** adaptant ainsi son identité après avoir accolé logiquement le climat à sa compétence énergie.



Les adresses mail sont également accordées avec l'extension **@alec-cub33.fr**



Le **site Internet**, vitrine de l'Agence pour le partage, l'amélioration des compétences et la diffusion des bonnes pratiques, est également en cours de refonte.



Éléments de préfiguration du nouveau site Internet

» **1 plaquette de communication de projet** et **2 newsletters** électroniques ont permis d'informer 1 400 abonnés sur les projets de l'Agence, de relayer différentes informations (réglementations, manifestations, ...) et de traiter de sujets de fond (coût de la production nucléaire, évolution du prix de l'électricité, RT 2012...).



« animation bois –énergie »



» **2 articles** écrits par l'Alec, « Quelles économies d'énergie dans vos bâtiments publics ? » et « Une nouvelle réglementation thermique exigeante mais vigilance », ont été intégrés au support VuBienVu n°18 (nov/dec 2012), qui a été diffusé sur 250 points de distribution sur la CUB et le Bassin d'Arcachon.



» Participation à des **conférences et des débats** : « *Comment organiser la planification énergétique à l'échelle de l'agglomération bordelaise ?* », les Assises de l'Énergie 2012, Cit'ergie CUB et Ville de Pessac.

» Participation à des sessions **de formation** organisées par la Chambre des métiers et de l'artisanat (Formation Eco Habitat) et l'ADEME.

5 Bilan financier 2012

Total des charges	512 608 €
Total des produits	575 344 €
Résultat net	62 736 €

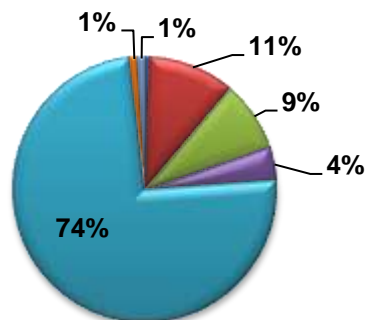
L'excédent exceptionnel est dû à la régularisation comptable des subventions ADEME et de l'intégration du programme européen SERPENTE non prévu au budget initial.

5.1 Dépenses d'exploitation

■ Achats

Dépenses € TTC

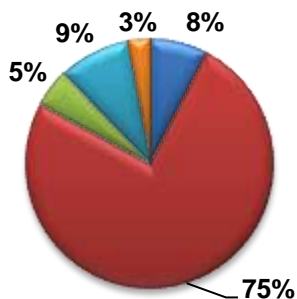
- Services extérieurs (location et charges locatives, maintenance, documentation, frais de manifestations..)
- Autres services extérieurs (honoraires, déplacements, téléphonie et affranchissement, services bancaires..)
- Impôts et taxes



Coûts salariaux : 78%
Coûts de fonctionnement de structure : 22%

5.2 Recettes d'exploitation

Recettes € TTC



- Ventes de produits finis, prestations de service
- Subventions d'exploitation
- Cotisations
- produits financiers
- produit exceptionnel
- reprise amortissement et provisions

Subv.CUB	32%
Subv.Conseil Régional	20%
Subv. Conseil Général	20%
Subv. ADEME	20%
Subv.SERPENTE	2%
Autres subv.exploitation	8%



6 Vie de l'association

6.1 L'équipe salariée

François MENET-HAURE

Directeur

Aude ROSENER

Directrice technique

Romain HARROIS

Ingénieur Planification- Bilan énergétique

Isabelle RAMI

Assistante direction

Mercedes AGUILERAResponsable Conseil en Energie Partagé
Energies renouvelables**Christine MOEBS**

Ingénieur Copropriétés

Valérie DEGRANGE

Communication-Coordination

Maëlys KERDRAONIngénieur Conseil en Energie Partagé
Projet européen**Sébastien DURAND**

Technicien Conseil en Energie Partagé

L'effectif de l'Agence reste à **9 salariés** malgré le départ à la retraite de Michel FEYRIT, après 4 années d'exercice en tant que Directeur puis Expert énergie sénior. L'équipe a en effet accueilli Sébastien DURAND début janvier 2013, après une phase de recrutement entamée fin 2012. Il a une expérience de trois ans exercée au Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy et vient ainsi renforcer le pôle « Conseil en Energie Partagé ».

6.2 Vie de l'association

Les membres du Conseil d'Administration de l'Alec :

STRUCTURE	REPRESENTANT	COLLEGE SOUS COLLEGE
CUB	Laure CURVALE	A1
CUB	Anne WALRYCK	A1
CUB	Jean Jacques BENOIT	A1
CRA	Monique De MARCO	A1
CRA	Nicolas MADRELLE	A1
CG33	Hervé GILLÉ	A1
CG33	Alain RENARD	A1
Mairie de Cabanac et Villagrains	Céline LIEBAUT JANY	A2
DOMOFRANCE	Stéphane MOREAU	B1
CLCV	Jean Baptiste BORTHURY	B2
EDF	Francis RIETHER	C1
AICVF	Gérard MAZEAU	C2
AQUITEM	Didier CAPOT	C3
CREAQ	Philippe LAVILLE	D1
ENSEGID	Alain DUPUY	D2
A'URBA	Jean Christophe CHADANSON	E

50 membres de l'Alec, dont 8 nouvelles adhésions

Sous collègue	Structure
A2	Mairie de Paillet
A2	Mairie de Podensac
B1	Copropriété Résidence Parc Borie
B1	Copropriété Résidence Cristal
B1	Copropriété les Coteaux
B1	Copropriété Tournebride
B1	Copropriété Condorcet
B1	Copropriété Résidence Vauban



Les membres de l'Association restent à nombre constant sur 2011 et 2012.

Réflexion autour du projet associatif

Après cinq ans d'existence, l'Alec a su consolider son fonctionnement auprès des partenaires financiers locaux que sont la CUB, le Conseil Général, la Région, l'ADEME et les collectivités locales.

Parallèlement à ce travail de consolidation des ressources financières, l'Association a poursuivi son développement d'activités et par là son développement des ressources humaines internes.

Personnel hautement qualifié (Bac +5 minimum), les salariés travaillent en autonomie sur leurs différents projets.

Ce fonctionnement, s'il permet une certaine souplesse d'action, entraîne toutefois des questionnements quant au sens des actions entreprises, au partage de valeurs communes, à l'organisation salariale la mieux adaptée, ...

Une remise à plat de ces différents points prenant en considération les attentes de l'ensemble des parties prenantes (Conseil d'Administration, salariés) a semblé indispensable à mettre en œuvre.

Ce besoin d'accompagnement est d'autant plus pertinent qu'il s'inscrit dans un projet de réflexion global permettant de faciliter le travail sur le choix futur d'une convention collective.

C'est dans ce contexte que l'Agence a engagé fin 2012, avec l'appui du Dispositif Local d'Accompagnement, porté par l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives et Développement (IFAID), un *travail collectif* (équipe des salariés, membres du Conseil d'Administration, ainsi que certains partenaires) afin d'élaborer un « Projet Associatif » *pour préciser la vision globale et les valeurs humaines portées à travers le projet et les actions de l'Agence.*



De grandes valeurs ressortent de ce travail commun, coordonné par le Cabinet Empatience. Il s'agit :

- De la capacité à maintenir une neutralité tout en conservant une indépendance maximale dans les interventions,
- De la notion importante d'intérêt général dans l'ensemble des actions menées,
- Du maintien d'un haut niveau de compétences techniques,
- D'une culture commune liée aux enjeux défendus,
- De l'installation dans la durée d'une gouvernance dynamique soutenant le projet associatif.



Annexe 1 : Collectivités et Communautés de Communes en CEP

14 collectivités

St Ciers sur Gironde
St Loubès
Braud et Saint Louis
Branne
Cabanac et Villagrains
Générac
St Caprais de Blaye
Marcillac
Lussac
Bouliac
Saucats
Avensan
Paillet
Podensac

4 communautés de communes

CdC Estuaire
CdC Bourg en Gironde
CdC Cubzaguais
CdC Montesquieu